

POUR

l'intégration de tous nos
collègues

contractuels



Femmes et hommes sous contrats renouvelables (tous les mois, ou trimestres, ou tous les ans), parfois travaillant « sous CDD » depuis plus de 10 ans, elles et ils restent dans la crainte de devoir pointer au chômage. Pour ces salarié-es, ces situations sont synonymes aussi de l'impossibilité de pouvoir se loger décemment, d'avoir recours à l'emprunt... Dans le public, ils ne bénéficient pas de la prime de service, n'ont pas accès à la formation, à un déroulement de carrière, et ne peuvent prétendre aux œuvres sociales quel que soit le secteur d'activité.



Qu'ils exercent dans la Fonction publique, dans le privé associatif ou lucratif, ces salarié-es qui concourent à l'activité des établissements, constituent, comme à l'usine, une main d'oeuvre servant de variable d'ajustement au

sous-effectif permanent de nos secteurs, notamment lors des pics d'activité.

Corvéables à merci, ils sont « formés sur le tas », par les collègues quand ils le peuvent. La plupart du temps, ils sont « remerciés » à l'issue de leur contrat, pour être remplacés par un nouveau précaire qu'il faudra à nouveau « former sur le tas ». Trop de collègues partent à la fin du mois, voire en pleine semaine pour pointer à Pôle Emploi ! **C'est inadmissible !**

Inadmissible et injuste tant économiquement , humainement que professionnellement !

Comment concevoir une véritable prise en charge de l'usager, du résident, du patient avec un tel turn-over de l'emploi?

Quelle prise en charge globale du patient ?

Comment concevoir de pouvoir exercer correctement nos professions tournées définitivement vers l'humain, avec ce dénigrement permanent de milliers de femmes et d'hommes ?

Jeudi **29 mars** 2012



LE 29 MARS 2012
Le manifeste
POUR UN GRAND SERVICE PUBLIC DE SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE





Initialement prévus pour remplacer ponctuellement les congés maternité, les accidents du travail, les contrats précaires sont aujourd'hui légion tout au long de l'année dans nos services, nos établissements sous divers intitulés, CDD, CAE...

Depuis que le gouvernement et le patronat se sont entendus pour mettre en place une politique de « rentabilité du soin », faire de la maladie, du handicap ou de la personne âgée des « marchandises rentables », la précarité dans nos secteurs n'a cessé d'augmenter.

A ce jour, le nombre de contrats à durée déterminée sur le territoire national est estimé à environ 17% des personnels

de la Santé et de l'Action Sociale, dont 8% dans la Branche Associative Sanitaire et Sociale.

Dans certains établissements, ils représentent plus du quart des personnels. D'ailleurs, dans certains services, il n'est pas rare de trouver davantage de « précaires » que de personnels en CDI ou statutaires.

Soigner, travailler correctement et sereinement dans ces conditions, quelles que soient nos professions, devient mission impossible. Ces situations participent à l'écœurement des meilleures volontés et casse de nos missions publiques de santé.

Mettre fin à la précarité dans la Santé et l'Action Sociale est une question d'éthique, et d'avenir pour la Santé et l'Action Sociale.

Bien travailler, défendre et promouvoir nos missions publiques de soins et de prises en charge, c'est d'abord exiger par service, par établissement du public ou du privé, l'embauche de tous nos collègues précaires sur des postes « permanents ». Nous devons mener cette bataille au quotidien, avec nos collègues de services, d'atelier, de bureau. Lorsque, précaires et non précaires, ensemble, nous agissons pour refuser les fins de contrats, l'intégration des collègues concernés, bien souvent nous gagnons!

Le 29 mars doit être également l'occasion d'exiger, sur tout le territoire, la fin de la précarité dans la Santé et l'Action Sociale.

- ♦ Pour notre travail au quotidien, pour la formation, pour le respect de nos qualifications, le déroulement de carrière de tous,
- ♦ Pour participer à l'amélioration de la situation de l'emploi, de la santé, de la protection sociale
- ♦ Pour faire recouvrir « la liberté » à ces milliers de femmes, d'hommes pris en otage par le gouvernement et le patronat

♦ « L'humain », avant tout !

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la C.G.T.

NOM PRÉNOM

LIEU DE TRAVAIL/DE FORMATION

ADRESSE

.....

CODE POSTAL VILLE

E-MAIL TELEPHONE



À retourner à : **Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale**

Case n°538 - 263, rue de Paris - 93515 MONTREUIL cedex